



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Fonds de dotation

Siège social : 26 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris

N°SIREN : 534 248 844

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration du fonds de dotation UNIAPAC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION UNIAPAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

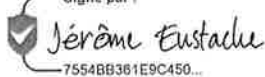
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 26/06/2026

Signé par :

7554BB361E9C450...

Jérôme Eustache

Associé



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

26 RUE DE L' AMIRAL HAMELIN
75016 PARIS

SIREN : 534.248.844

ACA NEXIA

SIREN : 331057406

31 RUE HENRI ROCHEFORT, 75017 PARIS

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similai...				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	9 165,21	8 675,08	490,13	1 071,53
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 165,21	8 675,08	490,13	1 071,53
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES (I)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 253,63		17 253,63	3 880,61
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	25 000,00		25 000,00	56 926,79
Charges constatées d'avance	257,29		257,29	247,32
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	49 354,31		49 354,31	46 024,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	91 865,23		91 865,23	107 079,66
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	101 030,44	8 675,08	92 355,36	108 151,19
(1) Dont créances à moins d'un an			42 510,92	61 055,00

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	47 465,37	- 4 018,37
Excédent ou déficit de l'exercice	2 894,54	51 483,74
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	50 359,91	47 465,37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	50 359,91	47 465,37
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 951,70	27 702,24
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	32 043,75	32 983,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV) (1)	41 995,45	60 685,82
Écarts de conversion et dlff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	92 355,36	108 151,19
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	41 995,45	60 686,00

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	43 032,48	30 991,78
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	129 960,92	151 198,29
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	92 669,54	112 260,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		1 600,00
Autres produits	8,72	3,80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	265 671,66	296 053,87
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	94 835,49	92 221,93
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 376,21	13 228,40
Salaires	107 744,98	97 381,81
Cotisations sociales	46 620,11	42 199,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	581,40	581,40
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	41,84	7,10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	264 200,03	245 620,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 471,63	50 433,82
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 422,91	1 072,17
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	1 422,91	1 072,17
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		22,25
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		22,25
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 422,91	1 049,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 894,54	51 483,74
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	267 094,57	297 126,04
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	264 200,03	245 642,30
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 894,54	51 483,74
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **92 355,36 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **2 894,54 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'objet social de l'entité :

Le fonds a pour objet de conduire, promouvoir et soutenir toute action d'intérêt général à caractère social et philanthropique permettant d'ordonner la vie économique autour de l'homme et du bien commun.

Dans le cadre de son action au niveau mondial, le fonds s'inspire tant de la tradition sociale chrétienne que de la richesse des expériences et des outils développés par les associations nationales de dirigeants chrétiens et leurs membres et projette, dans le monde, les valeurs et l'expérience acquises par ces derniers.

Profondément marqué par l'anthropologie chrétienne, le fonds appelle au dialogue avec tout responsable d'entreprise ou acteur économique quelles que soient ses convictions dès lors qu'il partage la finalité poursuivie.

Les moyens mis en œuvre :

- aider les associations du réseau UNIAPAC à faire connaître et à diffuser leurs travaux et idées destinés à faciliter la mise en œuvre, au niveau local, et en particulier dans les pays où l'homme est le plus menacé dans son activité économique, d'un entrepreneuriat socialement responsable ;
- au moyen de mises à disposition gratuites de conseils et de personnes, faire naître des projets locaux destinés à faciliter la mise en œuvre des principes de la responsabilité sociale des entreprises ;
- développer des bases de données et analyses scientifiques sur les thèmes étudiées par le fonds de dotation et de la future fondation afin de procurer une information sérieuse au public ;
- soutenir, financièrement ou autrement, toute action de formation ou projet innovant ;
- soutenir le travail du réseau UNIAPAC auprès des grandes institutions (BIT, Unesco, Conseil de l'Europe ; Vatican, Banque Mondiale...);
- constituer tout fonds de dotation susceptible de prendre en charge et/ou de conduire des actions particulières se situant dans le prolongement de l'objet du fonds de dotation ;
- éditer et publier, sur tout support (revue, livre, site Internet) les travaux du fonds de dotation, du réseau UNIAPAC et des personnes ou organismes concourant à promouvoir les thèmes portés par le fonds de dotation ;- accorder des prix à des personnes méritantes ayant contribué à faire avancer les thèmes et valeurs portés par le fonds de dotation ;
- organiser tout événement (congrès, colloques, séminaires, etc.) ou initiative de nature à assurer l'effectivité de l'objet du fonds de dotation ;
- entreprendre toutes actions de nature à permettre la création d'une fondation reconnue d'utilité publique destinée à poursuivre le même objet.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;

- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	3 à 5 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	NA
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Contribution volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association FONDS DE DOTATION UNIAPAC.
- l'association FONDS DE DOTATION UNIAPAC est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Aucune contribution n'est comptabilisée sur cet exercice.

L'association ne bénéficie d'aucune mise à disposition de matériel ni de personnel.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FONDS DE DOTATION UNIPAC** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, relatif à la modernisation des états financiers, qui a modifié le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliqué pour l'établissement des comptes annuels 2024, avec notamment :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : ce dernier est dorénavant constitué des produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et aux éléments qui y sont inscrits par nature (écritures comptables purement fiscale, changements de méthodes comptables inscrits en résultat et corrections d'erreurs)
- La suppression de la technique des transferts de charges (comptes de la classe 79) au profit d'une comptabilisation directement dans les comptes adéquats
- Des évolutions au niveau du bilan : notamment concernant la terminologie des postes et la présentation des charges constatées d'avance au niveau des créances
- Des évolutions au niveau du compte de résultat : notamment la terminologie, la présentation au niveau du résultat d'exploitation des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles qui ne sont pas afférentes à un événement majeur et inhabituel, et la présentation des cessions des immobilisations financières au niveau du résultat financier
- Une annexe complétée et une restructuration des tableaux normés pour la présentation des informations.

Ce changement de méthodes comptables n'a pas affecté les fonds propres d'ouverture.

Le règlement n°2022-06 ayant été appliqué de manière prospective aux opérations survenues à compter du 1er janvier 2025, il n'a pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les comptes 2024, tel qu'approuvés, figure en annexe (document additionnel)

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	9 165			9 165
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	9 165			9 165

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans	Linéaire	8 094	581		8 675
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			8 094	581		8 675

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	17 254	17 254		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	25 000	25 000		
Charges constatées d'avance	257	257		
TOTAL	42 511	42 511		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	257	
TOTAL	257	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-4 018	51 484			47 465
Excédent ou déficit de l'exercice	51 484	-51 484	2 895		2 895
TOTAL	47 465		2 895		50 360
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	47 465		2 895		50 360

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 952	9 952		
Personnel et comptes rattachés	15 160	15 160		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	15 120	15 120		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 763	1 763		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	41 995	41 995		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	43 032		43 032
TOTAL	43 032		43 032

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	15 160	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	8 669	
Factures non parvenues	5 600	
TOTAL	29 429	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	1 423	
Dvrs - Produits à recevoir	15 000	
TOTAL	16 423	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	5 662	
Afférents aux services autres		
TOTAL	5 662	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	1
TOTAL	1

Informations complémentaires

Tableau des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	28 500
Argentine	4 995
Belgique	2 000
Brésil	2 895
Chili	15 000
Espagne	4 750
Italie	20 000
Mexique	59 436
Philippines	4 196
Portugal	20 000
TOTAL	161 772

L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger présente les avantages et les ressources, en numéraire ou en nature, provenant directement ou indirectement des personnes et institutions suivantes :

- un Etat étranger ;
- une personne morale étrangère ;
- un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ;
- une personne physique non résidente fiscal en France

Ces personnes et Institutions sont désignées ci-après comme « contributeur »

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

1-Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

- Conduire, promouvoir et soutenir toute action d'intérêt général à caractère social et philanthropique permettant d'ordonner la vie économique autour de l'homme et du Bien commun.
- Dans le cadre de son action, le fonds s'inspire tant de la tradition sociale chrétienne que de la richesse des expériences et des outils développés par les associations Nationales de dirigeants chrétiens et leurs membres et projette, en France et dans le monde, les valeurs et l'expérience acquises par ces derniers.
- Les moyens d'action du fonds sont, notamment d'aider les associations du réseau UNIAPAC à faire connaître et à diffuser leurs travaux et idées destinés à faciliter la mise en œuvre, au niveau local, d'un entrepreneuriat socialement responsable à travers la formation, la recherche et la mise en réseaux.
- Le fonds appelle au dialogue avec tout responsable d'entreprise ou acteur économique quelles que soient ses convictions dès lors qu'il partage la finalité poursuivie.
- Les axes précités sont mis en œuvre en France (emploi : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et au niveau mondial

b. Définition des clés de répartition :

Le Fonds UNIAPAC a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue. Il s'agit principalement des charges suivantes : - petit équipement et matériels nécessaires à la réalisation des missions sociales - fournitures de bureau - locations - entretiens et réparations - transports - voyages et déplacements - réceptions et frais de personnel lorsqu'ils sont imputables directement à une mission.

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés définies en fonction des tâches affectées à chacun.

Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle des fiches de poste.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

Les autres charges indirectes, qui se rapportent aux honoraires d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, sont entièrement imputées aux frais de fonctionnement

2-Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :

- Missions sociales : Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées (par exemple subventions, mécénats...), ces missions sociales sont financées en priorité par appel à la générosité du public puis par des autres fonds privés non affectés.
- Frais de recherche de fonds : Les frais de recherche de fonds auprès du public sont par principe financés par des ressources collectées auprès du public, et les frais de recherche des autres fonds privés par les autres fonds privés.
- Frais de fonctionnement : 25% des ressources collectées auprès de la générosité du public permettent le financement des frais de fonctionnement.

3- Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public :

Les investissements sont par principe financés par des ressources autres que la générosité du public.

4- Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice

Ce solde correspond à une quote-part non consommée des dons reçus sur l'exercice.

L'exercice 2025 se clôt avec une insuffisance de ressource collectées auprès du public.

Il n'y a ainsi plus de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice

Documents additionnels



Compte d'emploi des ressources 2025

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	107 352,69	159 834,83	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	158 460,92	225 108,29
1.1. Retraités en France			1.1. Contributions sans contrepartie	0,00	
- Actions réalisées directement	64 751,89	100 880,26	1.1.1. Dons, Legs et mécénats		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	129 960,92	151 198,29
			- Legs donations et assurance-vie	0,00	
			- Mécénat		0,00
1.2. Retraités à l'étranger			1.1.2. Autres ressources liées à la générosité du public	28 500,00	73 910,00
- Actions réalisées directement	42 600,70	58 954,57			
- Versements à un organisme controlé ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDUS	28 418,46	32 035,32			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	28 418,46	32 035,32			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	22 689,87	33 238,14			
TOTAL DES EMPLOIS	188 460,92	225 108,29	TOTAL DES RESSOURCES	158 460,92	225 108,29
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	0,00	2 - REPRISES DES PROVISIONS	0,00	0,00
5 - REPORTS EN FONDUS DEDIES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	3 - UTILISATION DES FONDUS DEDIES ANTERIEURS	0,00	0,00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0,00	0,00	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0,00	0,00
TOTAL	188 460,92	225 108,29	TOTAL	158 460,92	225 108,29
			RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDUS DEDIES)	0,00	0,00
			(*) Excédent ou (*) insuffisance de la générosité du public	0,00	0,00
			(*) Investissements et (*) décaissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0,00	0,00
			RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDUS DEDIES)	0,00	0,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Ministère social			Données		
Frais de recherche de fonds			Prévisions en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Données natures		
Total	0		Total	0	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

POSTE	Exercice N		Exercice -1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	129 960,92	129 960,92	151 198,29	151 198,29
- Legs, donations et assurances-vie	0,00		0,00	
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public	28 500,00	28 500,00	73 910,00	73 910,00
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	64 169,54		38 350,00	
Autres produits non liés à la générosité du public	44 464,11		32 067,75	
Subventions et autres concours publics	0,00		0,00	
Reprises sur provisions et dépréciations	0,00		0,00	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0,00	0,00	1 600,00	0,00
TOTAL	267 094,57	158 460,92	297 126,04	225 108,29
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	107 722,48	64 751,89	109 821,84	100 880,26
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	70 871,35	42 600,70	64 180,04	58 954,57
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
- Frais d'appel à la générosité du public	47 277,49	28 418,46	34 874,79	32 035,32
- Frais de recherche d'autres ressources	0,00		0,00	
Frais de fonctionnement	37 747,31	22 689,87	36 184,22	33 238,14
Dotations aux provisions et dépréciations	581,40		581,40	
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	264 200,03	158 460,92	245 642,30	225 108,29
Excédent ou déficit	2 894,54	0,00	51 483,74	0,00

BILAN ACTIF

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	9 165,21	8 093,68	1 071,53	701,73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	9 165,21	8 093,68	1 071,53	701,73
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	3 880,61		3 880,61	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	56 926,79		56 926,79	340,84
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	46 024,94		46 024,94	48 528,82
Charges constatées d'avance	247,32		247,32	
TOTAL (II)	107 079,66		107 079,66	48 869,66
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	116 244,87	8 093,68	108 151,19	49 571,39

BILAN PASSIF

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-4 018,37	112 877,63
Excédent ou déficit de l'exercice	51 483,74	-116 896,00
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>47 465,37</i>	<i>-4 018,37</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	47 465,37	-4 018,37
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		1 600,00
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		1 600,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 702,24	16 650,49
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 983,58	35 339,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	60 685,82	51 989,76
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	108 151,19	49 571,39

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	30 991,78	30 000,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		2 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	151 198,29	29 197,28
Mécénats		19 858,00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	112 260,00	71 500,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	1 600,00	
Autres produits	3,80	18,10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	296 053,87	152 573,38
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	92 221,93	101 700,17
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 228,40	13 974,80
Salaires et traitements	97 381,81	113 200,81
Charges sociales	42 199,41	42 830,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	581,40	216,55
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7,10	9,73
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	245 620,05	271 932,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	50 433,82	-119 359,33
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 072,17	2 463,33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 072,17	2 463,33
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	22,25	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	22,25	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 049,92	2 463,33

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	51 483,74	-116 896,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	297 126,04	155 036,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	245 642,30	271 932,71
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 483,74	-116 896,00



Audit
Conseil
Expertise
Tax

ACA NEXIA

SIREN : 331057406

31 RUE HENRI ROCHEFORT, 75017 PARIS